

La littérature féminine à Maurice à l'époque coloniale et la violence symbolique

Vicram Ramharai

▶ To cite this version:

Vicram Ramharai. La littérature féminine à Maurice à l'époque coloniale et la violence symbolique. Loxias, 2012, Arts et Littératures des Mascareignes, 37. hal-04520770

HAL Id: hal-04520770 https://hal.science/hal-04520770v1

Submitted on 27 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La littérature féminine à Maurice à l'époque coloniale et la violence symbolique Vicram Ramharai

Résumé

Cette étude est une réflexion sur le lien entre la littérature féminine de langue française à l'époque coloniale et la violence symbolique, voire culturelle, dont les auteures et leurs œuvres ont été l'objet à cette époque. À l'exception des études publiées par Wasley Ithier, Jean Urruty et Jean-Georges Prosper qui mentionnent la présence de certaines femmes au sein de la littérature mauricienne, aucune analyse mettant l'accent sur la littérature féminine à l'époque coloniale n'existe. La critique littéraire s'est davantage concentrée sur la production des œuvres écrites par des hommes. Aussi, dans notre réflexion, nous comptons montrer comment les femmes, malgré leurs publications, ont été marginalisées non seulement par la critique littéraire mais aussi dans les anthologies, donnant ainsi une fausse perception de leur contribution. Cette tentative de nier leur apport dans la naissance et le développement de la littérature mauricienne à l'époque coloniale contribue toujours à les rendre invisibles dans l'histoire littéraire à Maurice. Or, la reconnaissance de cette présence féminine permettra d'éviter cette violence symbolique dont elles ont été victimes.

Mots-clés

littérature coloniale, littérature féminine, violence symbolique Mascareignes Période contemporaine

Que ce soit en Europe, en Afrique ou ailleurs, l'univers littéraire a toujours été monopolisé par les hommes. En Afrique, par exemple, il faut attendre les années 1980 pour que les premières œuvres écrites par les femmes apparaissent dans le champ littéraire africain. Dans l'Océan Indien, elles ont été des voix feutrées avant les années 1970 parce qu'elles sont peu nombreuses. Cette impression est confirmée dans les ouvrages d'histoire littéraire ou les anthologies. À Maurice, par exemple, on voit apparaître le nom d'une seule femme, Hortense Céré-Barbe, dans l'ouvrage La littérature de langue française à l'Île Maurice de Wasley Ithier publié en 1930. Pour Prosper¹ (1978), les premières femmes à s'aventurer sur le terrain littéraire sont Anne Marie Vigoureux de Kermovan et Raymonde de Kervern vers la fin des années 1920. Dans les anthologies de Blackburn², d'Urruty³, de Joubert, Osman et Ramarosoa⁴ et de Prosper et Tranquille⁵, les femmes n'occupent pas la place qu'elles méritent dans la littérature mauricienne au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. On peut donc s'interroger sur l'occultation de leur visibilité dans la littérature mauricienne d'expression française à l'époque coloniale. Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, au moins sept femmes ont publié des œuvres en langue française. Après, elles ont été rejointes par d'autres. Pourtant, elles ont été frappées d'ostracisme et d'oubli, deux facteurs qui constituent une forme de violence symbolique à leur égard.

Est-ce que leur nombre restreint constitue une raison suffisante pour nier leur contribution à la naissance et au développement de la littérature mauricienne en général et de la littérature féminine en particulier? La mise à l'écart des femmes est-elle liée à des contraintes historiques et à la société patriarcale qui existaient à l'époque et qui avaient des préjugés de « genre » ? Est-ce que leurs écrits traduiraient un manque de « maturité littéraire » ? Celle-ci écarterait-elle leur contribution à l'acte fondateur de la littérature mauricienne ? Ces raisons suffisent-elles pour ne pas être reconnues dans leur propre pays ou de figurer dans les anthologies ? De telles violences à l'égard des écrivaines mauriciennes à l'époque coloniale les ont sans doute contraintes à rester dans l'anonymat, malgré elles.

La violence vis-à-vis des femmes s'exprime non seulement à travers leur mise à l'écart dans le paysage littéraire mauricien mais se traduit aussi par sa répercussion dans les romans à travers un renfermement des femmes blanches sur elles-mêmes. Apparaît dès lors une autre forme de violence, exprimée cette fois-ci par les romancières, elles-mêmes d'origine blanche. Par conséquent, on ne voit pas apparaître des subalternes et de leur culture. Le manque d'interaction entre eux

¹ Jean Georges Prosper, *Histoire de la littérature mauricienne d'expression française*, Stanley, FOI 1978

² J. A. Blackburn, Anthologie des écrivains mauriciens (1805-1961), Port Louis, 1960.

³ Jean Urruty, *Poètes mauriciens*, Vol. I, Port Louis, Royal Printing, 1971.

⁴ Jean-Louis Joubert, Amina Osman, Liliane Ramarosoa, *Littératures francophones de l'Océan Indien*, Anthologie, Paris, ACCT/EOI, 1993.

⁵ Jean Georges Prosper & Danielle Tranquille, *Anthologie de la littérature mauricienne d'expression française, Des origines à 1920*, Moka, MGI, 1999.

amène ces romancières à concevoir le monde de manière biaisée et à transposer la violence dont elles sont victimes dans leurs œuvres. D'une part, elles sont écartées de la société littéraire et d'autre part, elles renferment les personnages féminins sur elles-mêmes sans aucun contact avec le monde qui les entoure. De là va naître une valorisation de la religion chrétienne, de l'esprit français et de la France. Cette dernière forme de violence est surtout adressée aux Anglais qui ont colonisé l'île depuis 1810 au grand regret des descendants des Français.

Notre réflexion porte d'abord sur les femmes et les œuvres publiées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, période qui voit apparaître le nom des femmes dans les revues littéraires. Nous mettons ensuite en exergue les écrits des femmes à partir de la Première Guerre mondiale jusqu'à l'indépendance. Elles ne publient plus dans les revues uniquement et on constate un nombre croissant de recueils de poèmes écrits par des femmes. Dans un troisième temps, nous essayons d'expliquer la présence accentuée des femmes dans un domaine qui était réservé jusqu'alors aux hommes à Maurice, le roman. Elles deviennent autonomes et poursuivent le travail que leurs prédécesseurs ont commencé en se lançant dans l'écriture des romans. En même temps, cela s'accompagne d'une violence symbolique et institutionnelle dont ont été victimes celles qui ne pouvaient pas prendre la « plume ».

Les revues littéraires et l'émergence de la littérature féminine

Les historiens de la littérature mauricienne s'accordent à reconnaître implicitement que c'est dans le dernier quart du XIX^e siècle que la littérature féminine a pris naissance. Une première catégorie de femmes est identifiée parce qu'elles publient dans les revues littéraires de l'époque. Nous avons pu dégager une typologie de la littérature féminine à travers : 1) le nombre de femmes qui publient dans les revues littéraires, 2) la féminisation des titres 3) la publication du premier recueil de nouvelles par une femme, Marie Leblanc en 1890 et 4) la présence des femmes comme personnages principaux dans les contes et les nouvelles.

Au XIX^e siècle, sur une population d'environ 370,000⁶, elles ne sont que trois femmes à publier : Hortense Céré-Barbe⁷, Jenny Baissac⁸ et surtout Marie Leblanc⁹. Or, au sein de cette population, il n'y a que 10,000 Blancs et 15,000 gens de couleurs¹⁰. Ils sont perçus comme des gens lettrés de l'époque. Doit-on s'étonner alors du nombre de femmes qui sont portées vers l'écriture, alors même que des membres des autres communautés n'ont pas accès à l'écrit ?

Bien qu'elles aient publié des contes, des nouvelles, des poèmes et des romans dans les revues littéraires telles que Mauritiana, Le Soleil de Juillet, Le Voleur

⁶ Auguste Toussaint, *Histoire de l'Île Maurice*, Paris, PUF, « Que sais-je? », 1974.

⁷ Maximien, 1813; Heures poétiques et religieuses dédiées au roi, 1818.

⁸ Le châle de Marguerite Anne, 1885.

⁹ La vie et le rêve, 1890.

¹⁰ Sydney Selvon, *History of Mauritius*, Mauritius, MPS, 2001, pp. 258-259.

Mauricien, L'Essor, Zodiaque et La Semaine Littéraire, elles n'ont pas la reconnaissance de la critique, incapable de leur rendre justice. La perception de la littérature mauricienne reste centrée sur les hommes parce qu'écrite, majoritairement, par ces derniers. La loi du nombre conditionne l'attention que la critique accorde aux œuvres publiées par eux. Pourtant, Jenny Baissac et Marie Leblanc sont les premières femmes à s'inspirer de l'environnement dans lequel elles vivent pour situer leurs contes, jetant ainsi les bases d'une littérature du terroir. À ce titre, elles méritent bien une place dans les anthologies. Toute forme de violence symbolique à leur égard reste incompréhensible.

Bien avant l'apparition de ces revues littéraires qui ont participé à la diffusion des textes écrits par des femmes dès la fin du XIX^e et au début du XIX^e siècle, *Keepshake mauricien* (1839), un ouvrage collectif, a publié deux courts récits (« Louise » et « Un secret découvert ») de Hyacinthe Husson (qui n'est pas une femme). Il a été le premier à présenter une femme comme personnage principal. Bien qu'on ne possède aucune trace des œuvres de Hortense Céré-Barbe et de celle de Jenny Baissac à Maurice, elles marquent, cependant, le début de la littérature féminine et signent l'acte de fondation de cet aspect particulier de la littérature mauricienne ?

À la fin du XIX^e siècle, d'autres voix féminines apparaissent timidement dans les revues. Celles-ci ont, certes, eu une existence éphémère mais elles ont, néanmoins, laissé leur marque sur la littérature mauricienne et ont ouvert l'espace littéraire aux femmes. À ce titre, Marie Leblanc a joué un rôle important dans la diffusion des écrits de femmes de l'époque. En outre, elle occupe une place importante dans la littérature mauricienne tant par le nombre de ses publications que par le nombre des revues dont elle avait la responsabilité¹¹.

Selon Wasley Ithier¹², Marie Leblanc a été la fondatrice de nombreuses revues littéraires telles que *La Semaine Littéraire* (1890-1892), *La Nouvelle Revue Historique et Littéraire* (1897-1904), *Le Soleil de Juillet* (1891-1915). Wasley Ithier ne mentionne pas la revue *Les Roses de Noël* (1892-1914) qui a été fondée par Marie Leblanc et qui paraît une fois l'an, au mois de décembre. La présence de ces revues souligne implicitement que Marie Leblanc faisait partie de ceux/celles qui voulaient promouvoir une littérature de langue française à Maurice. Elle n'était pas une femme à baisser les bras dès lors qu'il s'agissait de défendre une certaine présence de la culture française dans l'île. Elle avait aussi, nous semble-t-il, les moyens de ses ambitions pour avoir été responsable de la publication de plusieurs revues littéraires en français sous la colonisation britannique. La variété de textes qu'elle publiait encourageait un plus grand nombre d'auteurs, qui ne sont pas toujours des femmes, à se faire connaître. Pourtant cela ne suffisait pas à leur trouver une place importante dans les anthologies ou des ouvrages d'histoire littéraire.

¹¹ Danielle Tranquille, Vicram Ramharai, Robert Furlong, (éd.), *Une Mauricienne d'exception : Marie Leblanc, Présentation et anthologie*, Ile Maurice, Ed. Les Mascareignes, 2005.

¹² La littérature de langue française à l'Île Maurice, Slatkine, Paris, 1939 (Reprint en 1981).

Les femmes qui publiaient dans ces revues ont pour noms Irema, Beryl Carolan, Marie Thiéry, Mathilde Alauric, Jeanne D'Autilly, Claire Dureux, Clitandre, Ange-Marie Clerfeyt. Bien que leurs œuvres figurent dans différentes revues de l'époque, elles n'ont jamais connu la visibilité qu'elles méritaient. En fait, elles ont été niées d'existence. On relève, en outre, une dizaine d'initiales qui rendent impossible toute identification. Il est difficile de savoir si c'était des écrivains qui habitaient l'île ou des étrangers qui envoyaient leurs textes à des fins de publication. Il est aussi impossible de savoir si c'étaient bien des femmes. Ne voulaient-elles pas se faire identifier dans un champ littéraire toujours dominé par les hommes ? Ou était-ce le poids de la société patriarcale qui pesait trop sur elles ?

La littérature féminine est aussi marquée par une féminisation des titres, enclenchée par Hyacinthe Husson d'abord et poursuivie Marie Leblanc ensuite. Plusieurs de ses nouvelles portent des noms féminins : Andrée, Gilberte, Noëlle, Madeleine la Blonde¹³, Iona¹⁴, Madge Danor¹⁵, Cendrillon¹⁶, Netta¹⁷, Mamzelle Poupette¹⁸, Danielle¹⁹.

Marie Leblanc n'hésite pas à présenter des femmes comme héroïnes de ses récits. Ainsi, les Andrée, Gilberte, Kate, Lucienne, Madeleine, Marguerite, Mathilde, Mirande, Miriam, Régina, Thérèse sont au premier plan de ses nombreux contes et nouvelles²⁰.

Deux catégories de personnages féminins existent dans ces récits : celles pour qui le bonheur est éphémère car elles trouvent une mort précoce (Gilberte et Régina) et celles qui connaissent le bonheur en passant d'abord par des moments difficiles (Kate, Suzanne, Nellie). En fait ce sont des récits sentimentaux aux visées morales et ayant sans nul doute un public essentiellement féminin.

Dans deux contes de Noël, Marie Leblanc établit un lien entre ce qui se passe dans la vie des hommes et le fait que cela ait lieu la veille ou le jour de Noël. Dans le premier conte, l'intervention divine permet à Raymond de Plouërnel de retrouver son titre de noblesse et son amour.

Dans l'autre conte, Mary retrouve le bonheur le jour de Noël. Dans le récit d'Althea, intitulé lui aussi « Conte de Noël », la magie de Noël amène Mireille à retrouver l'homme qu'elle n'a pas cessé d'aimer.

¹⁴ Le voleur mauricien, 1889.

¹³ *La vie et le rêve*, 1890.

¹⁵ Les roses de Noël, 1898.

¹⁶ Les roses de Noël, 1899.

¹⁷ Les roses de Noël, 1905.

¹⁸ Les roses de Noël, 1909.

¹⁹ Les roses de Noël, 1912.

²⁰ Voir le recueil *La vie et le rêve*.

Marie Leblanc semble aimer aussi les enfants. Dans plusieurs contes²¹, l'innocence, la pureté et le manque d'amour maternel accordent à ceux-ci un ton moralisateur ayant pour but de sensibiliser les enfants sur les malheurs des autres.

Dans ces récits, Marie Leblanc veut mettre en évidence la primauté de l'amour et la famille sur les aspects matériels de la vie. Ceux et celles qui acceptent la nature humaine avec ses défauts et ses qualités se trouvent récompensés. Après des épreuves difficiles, certain(e)s rencontrent le bonheur. Parfois en rentrant à Maurice après un séjour malheureux à l'étranger. La France est présentée comme un pays où l'homme perd facilement son âme.

Ces récits sont intéressants par ce qu'ils ne disent pas. D'abord, l'intrigue ne se déroule pas à Maurice. Tout est centré en France ou dans un pays qu'on peut imaginer être la France ou l'Angleterre. Le public visé est un public qui se nourrit de ces histoires « à l'eau de rose ». Comme partout ailleurs, il est constitué peut-être de femmes. Ces récits leur offrent un moyen d'échapper au carcan de la vie quotidienne, car ils renvoient probablement à leur attente. Pour les auteurs, le projet culturel est double : amener un peu de loisir dans la vie des femmes de la communauté blanche et sauvegarder la présence de la langue française à Maurice. On voit apparaître une violence institutionnelle qui perdurera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et même au-delà. Cette violence se double d'une violence symbolique qui prend la forme d'une mise à l'écart des femmes des autres groupes de la société mauricienne.

Femmes et publications de la Seconde Guerre mondiale à l'indépendance de Maurice

Au cours de la période qui s'étend de 1900 à 1968 et avec une population passant de 370 000 à 781 000 environ²², de nombreuses femmes se mettent à l'écriture. Durant cette période, on y trouve une pièce de théâtre, un recueil de nouvelles, quatre récits de voyages/de vie, neuf traités de morale ou de pensées philosophiques, quinze recueils de contes, seize romans et une cinquantaine de recueils de poèmes. Comme dans presque toutes les sociétés coloniales, la poésie dépasse de loin la production littéraire, même chez les femmes, alors que le théâtre ne semble pas attirer leur faveur.

De 1900 à 1920, trois femmes²³ se rallient à la cause de ces pionnières de la littérature féminine à Maurice. De 1920 à 1968, année où Maurice acquiert son indépendance, 25 autres femmes auront contribué à consolider la fondation de la littérature féminine. Toutes ces femmes sont d'origine blanche ou sont issues de la

²¹ « Mes Poupées », « La missive à bonhomme Noël », « L'auberge de la Lande », « Noël d'orphelines », « Le rêve de Lily » in *La vie et le rêve*.

²² Bernard Lehembre, L'Ile Maurice, Paris, Ed. Karthala, 1984.

²³ C. Constantin-Bonnefin, *Le déshérité*, 1915 ; Isabelle Sandy, *Aux Mauriciens. Ode*, 1919 ; et Anne Marie, « Conte de Noël » in *L'Etoile de Noël*, 1920.

communauté des gens de couleur et écrivent en français. Ce trait commun en dit long sur la réalité coloniale à Maurice et sur la spécificité de cette littérature au sein des pays du Commonwealth. Les noms d'une dizaine de femmes, en l'occurrence Mauricette Duhau, Raymonde de Kervern, Marcelle Lagesse, Edmée Le Breton, Magda Mamet, Muriel Obret, Solange Rosenmark, Alix d'Unienville, Marie Vigier de Latour et Anne Marie Vigoureux de Kermorvan, reviennent souvent dans les ouvrages d'histoire littéraire. Certaines d'entre elles sont parties s'installer en France et ont publié à Paris, à l'instar de Hortense Céré-Barbe, Solange Rosenmark, Alix d'Unienville et Anne Marie de Kermorvan. D'autres, comme Magda Mamet, ont eu l'occasion de se rendre en France pour des études supérieures. Quelques-unes (comme Raymonde de Kervern, Magda Mamet), ont réussi à publier au moins une œuvre en France. Selon Prosper²⁴, les femmes qui se sont fixées en France ne sont reconnues ni en France ni à Maurice. Cependant, leur lieu de naissance les a aidées à être perçues comme des auteures mauriciennes.

Elles ne sont pas les seules à marquer la période coloniale à travers leurs écrits. Les Flo Boullé, Aurèle Carosin, Denise Grant, Elisa Gueuvin, Denise Hall, Eudoxie et Guissy Hardy, Eliane Esnouf (pseud. Michèle), Danielle Raffray, et autres Marie Thérèse Sidonie écrivent, elles aussi, en français pour défendre une même cause mais comme leur nom n'est pas mentionné dans les anthologies, elles sont moins connues que les autres.

Nous ne pouvons occulter la contribution de la revue *L'Essor* (1920-1952) dans la promotion des écrits de femmes au XX^e siècle. Pendant les trente-deux ans de son existence, on voit apparaître au moins trente-cinq noms de femmes dans cette revue. Cependant, il faut reconnaître que de ces trente-cinq, seules trois ont pu se démarquer des autres et poursuivre une aventure littéraire : Magda Mamet, Raymonde de Kervern et Rita Marc (pseudonyme de Marcelle Lagesse), toutes d'origine blanche.

Presque toutes leurs œuvres s'inscrivent dans un mouvement de littérature coloniale tourné vers la France. À travers des thèmes tels que l'amour, la religion chrétienne, la nature, la patrie (c'est-à-dire la France), la pensée philosophique et l'angoisse métaphysique, les poétesses Magda Mamet et Raymonde de Kervern cherchent à se positionner hors de leur île, hors d'un espace clos. Il n'est pas surprenant de trouver l'influence de la culture gréco-romaine dans leurs œuvres.

Il semble que la Seconde Guerre mondiale a beaucoup marqué les poétesses mauriciennes de l'après-guerre. Elles accordent une place importante à la souffrance et à la religion chrétienne. F. Boullé, M. Duhau, E. Le Breton et M. Mamet rejoignent les femmes de la fin du XIX^e siècle qui nourrissaient leurs écrits de l'esprit religieux. En filigrane de tous les récits de l'époque se profile l'influence de l'Eglise sur les femmes et sur la société mauricienne de l'époque. Ils traduisent une emprise de la religion chrétienne dans leur vie. Ces dernières sont très sensibles au

²⁴ Jean Georges Prosper, *Histoire de la littérature mauricienne d'expression française*, Stanley, EOI, 1978.

pouvoir de la religion. Cette influence constitue un trait particulier de la littérature féminine de langue française sous la colonisation.

Les tragédies humaines et l'appel au courage de ceux qui souffrent pour surmonter leur malheur dominent les recueils de Flo Boullé²⁵.

Pour Mauricette Duhau²⁶, la liberté est un désir qui n'est pas acquise d'avance. Elle invoque Dieu à protéger ses fidèles. La délivrance viendra de LUI. Elle exprime son souhait de s'approcher de LUI et de s'affranchir de toute forme d'asservissement. Ce recueil de poèmes prend une autre résonance quand on le place dans le contexte de l'après-guerre (1939-1944) et personne ne veut vivre cette expérience traumatisante de la Seconde Guerre mondiale à nouveau. Nul ne doit essayer de remplacer Dieu car il n'y a que LUI qui peut sauver le monde de toute catastrophe. J. Urruty²⁷ écrit que les poèmes religieux de Mauricette Duhau sont admirables de simplicité et de ferveur.

L'influence de la religion chrétienne est aussi sensible dans la poésie d'Edmée Le Breton. Des titres tels que « Presbytère à Port Louis », « À notre Dame de la Paix », « Prière »²⁸, « Déluges » et « Trois larmes »²⁹ témoignent de sa foi chrétienne. Elle cherche à transcender le matériel pour le spirituel, à dépasser la souffrance à travers son amour pour Dieu. Elle se soumet au Créateur. Les poèmes dans *Impoésies* (1950) marquent un désir d'atteindre l'immortalité. Elle croit à la vie éternelle car elle ne veut pas être atteinte d'une souffrance physique. Après la destruction qu'ont connue certains pays pendant la Seconde Guerre mondiale, E. Le Breton se réfugie dans la religion pour s'éloigner de la souffrance physique qui lui est insupportable.

R. E. Hart³⁰ met, lui aussi, l'accent sur la quête désespérée d'une raison de vivre chez la poétesse. Hart écrit qu'elle a fui « l'humain trop humain » vers le divin dont elle trouve les signes dans la Création. Et M. de Chazal³¹ ajoute qu'Edmée Le Breton cherche à toucher le sublime, non par le cœur, mais par l'esprit transcendant qui veut écouter battre le cœur de la nature, afin de connaître par lui toutes les transcendances.

Dans plusieurs de ses poèmes³², Magda Mamet exprime sa tristesse et son amertume. L'expérience de la souffrance est une étape dans la vie d'un Chrétien. Sans connaître la souffrance, il ne peut accéder à une vie meilleure. Aussi celle-là ressemble-t-elle à un message du Christ. Magda Mamet rappelle aux lecteurs les *Messages* (1949) du Christ. Les Chrétiens ne doivent pas oublier les enseignements de CELUI-CI s'ils veulent expier leurs péchés et chercher SON pardon. Elle

²⁵ *Mélancolies*, (1942) et *Etats d'âme* (1948).

²⁶ La chanson des heures, 1945.

²⁷ Jean Urruty, *Poètes mauriciens*, Vol. III, Port Louis, Royal Printing, 1973, p. 60.

²⁸ Résonances, 1945.

²⁹ Ressacs, 1947.

³⁰ Le Cernéen du 20 février 1950.

³¹ Le *Cernéen* du 9 janvier 1952.

³² L'effeuillement des jours, 1946.

condamne les Chrétiens de s'enfermer dans le confort matériel et d'oublier leur devoir envers leur religion. La foi chrétienne traverse toute l'œuvre de M. Mamet.

Bien que le traumatisme de la guerre semble s'estomper de la vie quotidienne, Magda Mamet, dont l'itinéraire poétique a commencé juste après cette guerre, continue à insuffler sa poésie de la religion dans une tentative de faire disparaître la souffrance dans ce bas monde. Elle ne cesse de puiser toujours son inspiration des Écritures Saintes³³. Elle se voit porteuse du péché originel et se culpabilise. Pour elle, la vie sur terre ne peut être gaie à condition qu'on se repente. L'être humain ne doit pas céder à la tentation du mal et du matérialisme, doit aimer son prochain à travers Dieu. La religion enrichit l'être humain et lui apporte une autre dimension à sa vie. Celui qui a foi en LUI peut affronter l'adversité, aussi cruelle soit-elle. Elle L'implore de prêter une oreille attentive à la détresse de ses fidèles, de les préserver du mal et de les protéger. Ce malaise existentiel transcende l'œuvre poétique de Magda Mamet, voire de toute la poésie mauricienne de l'après-guerre.

Ainsi, les contes et les nouvelles ne sont pas les seuls genres à subir l'influence du christianisme. Cependant, nous devons faire ressortir que toutes les femmes qui écrivaient sous la colonisation étaient de foi chrétienne. Il semblerait que l'éducation des filles au XX^e siècle ne les aurait pas amenées à voir autrement la société que sous l'angle de la religion et de la façon dont leur groupe social veut qu'elles les voient. La violence symbolique pèse toujours sur elles et elles ne peuvent pas imaginer une forme de résistance contre celle-ci dans leurs écrits. Est-ce la raison pour laquelle elles se tournent vers la religion ?

La critique littéraire et les anthologies accordent très peu de place à ces femmes. Prosper souligne la présence d'Anne Marie de Kermovan, de Raymonde de Kervern, d'Edmée Le Breton, de Muriel Obret, de Magda Mamet, de Marcelle Lagesse et de Marie Vigier de Latour, Alix d'Unienville d'une quinzaine de pages. J-L. Joubert³⁴ évoque de manière très succincte les noms d'Anne Marie de Kermovan, de Raymonde de Kervern, d'Edmée Le Breton et de Marcel Lagesse. Cette façon de présenter les œuvres de ces femmes témoigne d'une mise à l'écart volontaire car ces deux critiques littéraires privilégient les écrits des hommes. Une prise de conscience de cette violence symbolique à l'égard des auteures s'avère donc nécessaire pour éviter d'autres écueils dans toute étude de la littérature coloniale à Maurice. Parallèlement, la violence symbolique acquiert une autre dimension dans les romans coloniaux.

Le roman au féminin de 1920 à 1968 et la violence symbolique et institutionnelle

Le peu de femmes qui avaient la possibilité de publier des romans sous la colonisation, présentaient des personnages féminins qui valorisaient les valeurs

³³ Géole de chair (1950), Les barques terrestres (1953), Cratères (1958), L'automne à mes semelles (1965), A l'écoute du temps (1965), et Nuit sans mémoire (1973).

³⁴ Jean-Louis Joubert, *Littératures de l'Océan Indien*, Paris, EDICEF/AUPELF, 1991.

françaises dans l'île et n'avaient aucun contact avec les autres groupes sociaux. À l'époque, le rôle de la femme était bien défini dans la société. Qu'elle soit blanche ou noire ou indienne, son rôle se cantonnait au milieu domestique. Mais contrairement à la femme blanche, la femme noire est présentée comme bonne au service des Blancs. Des romans postcoloniaux³⁵ mettent l'accent sur cet aspect de leur condition. Dans les romans coloniaux³⁶, la femme indienne est présente dans les champs de cannes. La fille blanche vit, elle, dans un milieu aisé, a tout le confort nécessaire et se prépare uniquement à son rôle d'épouse et de mère tout en disposant d'une certaine éducation.

Dès lors, celles qui publiaient des œuvres se trouvaient uniquement dans la communauté blanche. Les familles blanches avaient les moyens d'éduquer leurs enfants. L'éducation des filles blanches existait depuis 1847 avec la création d'un collège géré par l'Eglise dans la capitale, Port Louis. Un autre, toujours géré par l'Eglise, a ouvert ses portes en 1870 à Curepipe. L'éducation des filles allait de pair avec l'enseignement des valeurs chrétiennes. Mais certaines revendiquaient plus de liberté. Florence une adolescente, confesse le péché de la chair au père Callaghan et lui dit : « Je ne regrette rien, vous savez. Et si Dieu existe, je me moque bien de lui et de son enfer. » ³⁷,

Bien qu'on utilisât la religion pour effrayer les filles contre toute tentation de la chair, l'on peut constater une certaine évolution dans la façon de penser de celles-ci.

Les romancières étaient « préparées » à présenter une image de la femme conforme à ce qui existait dans la société. Dans la plupart des romans, les femmes ne sont pas des personnages principaux comme c'est le cas dans les romans de Marcelle Lagesse. Dans les rares cas où elles le sont, elles doivent partager ce rôle avec un personnage masculin. La femme n'a pas d'autonomie. Ces écrivains ne parlent ni de leur féminité, ni des problèmes qui sont propres aux femmes. Par exemple, des sujets tabous comme la prostitution (ou la prostituée) ou l'infidélité dans le couple n'apparaît guère dans ces romans. Du moins, les romancières ne parlaient pas de l'infidélité qui existait dans certains romans écrits par les hommes. Elle concernait les Blancs et les femmes noires ou indiennes, jamais entre un Blanc et une Blanche. Ces romancières, elles, refusent de perturber les valeurs coloniales et patriarcales et perpétuent l'image de l'homme dominateur et de la femme soumise.

De ce fait, elles présentent la réalité sociale dans une perspective colonialiste : une société étanche, divisée en différents groupes ethniques qui ne se fréquentent pas et dans laquelle la supériorité des Blancs est mise en relief. Bien qu'une forte présence féminine se fasse sentir dans les romans de Marcelle Lagesse, les femmes qui partagent le premier rôle aux personnages masculins, sont astreintes à leur

³⁵ M-T. Humbert, À l'autre bout de moi, 1979; Amy, 1998 et N. Appanah-Mouriquand, Les Rochers de Poudre d'or, 2003.

³⁶ C. Charroux: Ameenah, 1935, A. Martial: Poupée de chair, 1935.

³⁷ Alix D'Unienville, Le point zéro, 1961, p. 206.

fonction de femme au foyer, d'épouse, de mère ou de fiancée. Elles sont surtout des veuves ou des célibataires, des jeunes filles de bonne famille ou des orphelines. Malgré leur statut, ce sont des femmes de caractère, courageuses et fortes. Il faut reconnaître que c'est une caractéristique assez rare dans les romans de cette époque. Evidemment, elles ne sont pas des féministes. Elles se contentent de leur position dans la société coloniale, ne s'occupent pas des autres femmes ou de la situation dégradante de celles-ci. Pour J.-L. Joubert³⁸, les romans de Marcelle Lagesse tiennent de la conduite de deuil et de la déploration.

Cette attitude passive des écrivaines découle du fait qu'elles ne sont pas reconnues comme figures publiques. Elles ont toujours joué un rôle effacé dans la société et cela se reflète dans la société mimétique. Aussi, leur est-il inconcevable de créer un personnage féminin qui ait un caractère dominant et qui joue un rôle de premier plan dans le roman. La peur de s'affirmer dans une société phallocratique les a peut-être amenées à ne pas reconnaître leur identité.

Nous constatons une similitude entre les écrivains femmes à Maurice et certains écrivains brésiliens. Zilà Bernd écrit à propos de ces derniers : « Quand la conscience de l'identité confine les écrivains dans une attitude ethnocentrique qui les conduit à penser que le monde s'achève avec les limites de leur tribu, au lieu d'entrer en rapport avec les autres dans le DIVERS, ces auteurs se replient sur euxmêmes et par conséquent la lisibilité de leur parole se réduit sensiblement³⁹. »

Les Mauriciennes issues de la communauté blanche avaient une telle conscience de leur statut que cela amenait à se renfermer sur leur groupe social et elles croyaient fermement que le monde s'achevait avec les limites de leur tribu. Elles ne cherchaient pas à découvrir un autre univers, différent de le leur. De ce fait, elles adoptaient une attitude de repli qui, pensaient-elles, leur permettait de renforcer les valeurs occidentales : religion catholique, famille patriarcale et souci de respectabilité. Par conséquent la lisibilité de leur parole se réduisait à leur groupe.

Ainsi, ces femmes n'avaient pas besoin des autres ni pour exister ni pour parler de leur existence dans leurs œuvres. Elles se cantonnaient dans une sorte d'autoglorification de la communauté blanche et ne cessaient de faire les éloges de la France et des valeurs françaises. Alix d'Unienville écrit :

Il est vrai que la diversité raciale est un des aspects les plus frappants de l'île. Sur ce morceau de terre de mille huit cents kilomètres carrés, s'entassent quatre cent vingt-cinq mille habitants, d'origines les plus diverses: Noirs, descendants des anciens esclaves; Chinois; Hindous, descendants des laboureurs hindous introduits dans l'île au moment de l'abolition de l'esclavage; Blancs, issus de fonctionnaires et d'hommes d'affaires britanniques ou

-

³⁸ Alix D'Unienville, *Le point zéro*, 1961, p. 162.

³⁹ Zilà, Bernd, *Littérature brésilienne et identité nationale*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 21.

descendants des colons français. Cependant, plus fort que cette diversité, formant le lien entre les éléments de cette communauté si hétérogène, persiste et s'épand l'esprit français.

Tenaces, irréductibles, les descendants des premiers Français ont lutté inlassablement pour sa survivance et l'ont maintenue. Victorieusement dans la petite île, perdue pour la mère patrie depuis presque un siècle et demi. De même, ont persisté dans la société mauricienne quelques-unes de ces qualités qui [...] furent, paraît-il, des qualités bien françaises : bienveillance, générosité, gentillesse⁴⁰.

Cette attirance pour la France et l'esprit français semblent conditionner la vie des familles blanches qui cherchent à l'imposer aux autres. Certains personnages issus de la communauté de gens de couleur ne cessent de fantasmer sur la France. Par exemple, Théodore Apolline, dit Théo, revoit la Touraine, la plus « aimable province de France » dès qu'il prononce le mot « France » :

Quand le policier (c'est-à-dire Théo) prononçait ce nom, il voyait une prairie qui descendait en pente vers un fleuve. Des arbres tremblaient dans de la brume et tout au loin on aperçoit un château. Cette image il l'avait contemplée toute son enfance dans un livre qui s'appelait: "La Touraine pittoresque".

En revenant sur son passé, Théo revoit son enfance à Port Louis et la foule qui regardait un paquebot quitter la rade pour la France. Il demande alors à sa tante :

- « Est-ce que j'irai en France, un jour, moi aussi?
 - Oui, mon petit, disait tante Mathilde, quand tu seras grand. »

Ainsi la France hante son esprit. La vie en décidera autrement pour Théo. C'est sa fille, Florence, qui partira pour la France où elle compte terminer ses études, d'une part, et cacher sa honte (elle a couché avec un homme avant le mariage), d'autre part. La France est symbole de civilisation et culture dans le roman.

Cette même attirance se voit dans le récit de Muriel Obret⁴².

L'Histoire de l'île a ainsi conditionné la violence dans les romans féminins. L'absence des autres couches de la société, le refus de contact interethniques et le désir de toujours considérer la France comme la « mère patrie » traduisent une forme de rejet de l'Autre et du pays de leur naissance chez les romancières. Elles sont indifférentes à la présence des autres groupes sociaux et le pays dont elles rêvent

-

⁴⁰ En Vol, 1949, p. 231-232.

⁴¹ Le point zéro, 1961, p. 39.

⁴² *D'une enfance*, 1968, p. 25-26.

semble les attirer davantage. Malgré l'implantation de leur communauté dans l'île depuis plusieurs décennies, elles n'arrivent pas s'identifier à ce pays qu'elles considèrent toujours comme n'étant pas le leur.

Conclusion

La manifestation de la violence symbolique à l'époque coloniale est très discrète, voire sournoise. La généalogie des textes littéraires féminins à Maurice montre que ce sont surtout les Franco-mauriciennes qui vivaient dans un environnement différent de celui de la métropole et dans une situation de colonisées, qui écrivaient. Elles reproduisaient des modèles littéraires français. La culture française exerçait une telle fascination sur elles que, malgré la colonisation anglaise, la langue française est restée pour elles une véritable arme, l'arme du savoir, de la civilisation et de la culture. Elles se sentaient toujours françaises.

À travers leurs écrits, les femmes blanches ont contribué à la promotion d'une littérature de langue française outre-mer et cela leur a offert la possibilité de témoigner de la continuité de la culture française à Maurice. L'éducation que les filles recevaient a permis à celles-ci de justifier le contact avec la France, avec la culture et la langue françaises, bref à conserver l'esprit français dans l'île. Elles renforçaient la politique linguistique, voire culturelle, pratiquée par la communauté blanche en refusant d'utiliser l'anglais. La langue et la culture françaises leur accréditaient une supériorité sur les autres couches de la population. Elles visaient, elles aussi, à ériger les valeurs propres à la communauté blanche, qui étaient celles des Français, en valeurs universelles. Ce faisant, elles renfermaient leurs œuvres dans une sorte de « ghettoïsation » à travers une écriture figée par les contraintes de la mission qu'elles-mêmes se sont imposées : celle de contribuer au rassemblement des membres de la communauté autour d'une idéologie. Cependant, leurs œuvres construisaient aussi le modèle féminin dans cet espace particulier dans lequel elles ont choisi de vivre et au-delà. Elles imposaient inconsciemment une violence symbolique sur elles-mêmes.

Le rejet de la présence des Autres témoigne de leur attitude vis-à-vis de cette société multiethnique. Elles pratiquent une sorte d'auto-exclusion et portent un regard ethnocentrique sur elles-mêmes et sur leur communauté. Cette tendance à l'enfermement et à la monadisation les amène à refuser toute hybridation tant au niveau du contenu de leurs œuvres qu'à celui de la langue. Elles montrent, à travers leurs écrits, qu'elles restent les gardiennes de la communauté blanche. Aussi, cette violence symbolique revêt-elle la forme d'une imposition de la culture du groupe dominant sur les autres groupes, asphyxiant par là-même la culture (et la langue) de ces derniers. Cette culture imposée à travers la langue et la littérature reflète les intérêts du groupe dominant reproduisant la distinction inégale du capital culturel dans une relation de pouvoir.

Vicram Ramharai est maître de conférences à l'Institut Mauricien de Pédagogie. Il enseigne la didactique de la langue et du texte littéraire. Il a publié des articles sur la littérature mauricienne dans la Revue de Littérature Comparée et les revues Notre Librairie, Synergies (Inde), Palabres, Neue Romania.

BERND Zilà, Littérature brésilienne et identité nationale, Paris, L'Harmattan, 1995.

BLACKBURN J. A., Anthologie des écrivains mauriciens (1805-1961), Port Louis, 1960.

FURLONG Robert, « Préhistoire, émergence, évolution d'une littérature : le cas du XIX^e siècle mauricien » in *Francofonia*, Italie, Olschki Editore, 2005.

ITHIER Wasley, J.J., *La littérature de langue française à l'Île Maurice*, Slatkine, Paris, 1939 (Reprint en 1981).

JOUBERT Jean Louis, *Littératures de l'Océan Indien*, Paris, EDICEF/AUPELF, 1991.

JOUBERT Jean-Louis, OSMAN Amina, RAMAROSOA Liliane, *Littératures francophones de l'Océan Indien, Anthologie*, Paris, ACCT/EOI, 1993.

LEHEMBRE Bernard, L'Ile Maurice, Paris, Ed. Karthala, 1984.

LEQUIN Lucie, « Les femmes québécoises ont inventé leurs paroles » in *American Review of Canadian Studies*, 9.2, 1979, 113-124.

PROSPER Jean Georges, *Histoire de la littérature mauricienne d'expression.française*, Stanley, EOI, 1978.

PROSPER Jean Georges & Tranquille Danielle, *Anthologie de la littérature mauricienne d'expression française, Des origines à 1920*, Moka, MGI, 1999.

RAMHARAI Vicram (éd.), Anthologie des récits courts du XIXème siècle à l'Île Maurice, Île Maurice, Éd. Les Mascareignes, 1989.

RAMHARAI Vicram (éd.), Anthologie des contes et des nouvelles du XIXème siècle à l'Île Maurice, Île Maurice, Éd. Les Mascareignes, 2000.

SELVON Sydney, *History of Mauritius*, Mauritius, MPS, 2001.

TOUSSAINT Auguste, *Histoire de l'Île Maurice*, Paris, PUF, « Que sais-je? », 1974.

TRANQUILLE Danielle, RAMHARAI, Vicram, FURLONG, Robert (éd.), *Une Mauricienne d'exception : Marie Leblanc, Présentation et anthologie*, Ile Maurice, Ed. Les Mascareignes, 2005.

URRUTY Jean, Poètes mauriciens, vol. I, Port Louis, Royal Printing, 1971.

URRUTY Jean, *Poètes mauriciens*, vol. II, Port Louis, Royal Printing, 1972.

URRUTY Jean, Poètes mauriciens, vol. III, Port Louis, Royal Printing, 1973.